

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2025

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	12
Pouvoirs :	3
Excusés :	3
Absents :	1
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Lundi 7 avril 2025, à 18h30, en vertu de la convocation du jeudi 3 avril 2025, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, Mme DELESQUE Patricia, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain), Mme LEOMENT Adeline (pouvoir à M. DUPUY Cédric)

Etaient absent(e)s : Mme LAFORGE Julie**A été nommé secrétaire :** M. MARAIS Alain

2025-02-013 VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Monsieur MARAIS Alain, adjoint aux finances présente les différents chapitres des dépenses de fonctionnement des budgets soumis à la décision du conseil, ainsi que l'ensemble des opérations d'investissement.

A titre d'information, les budgets primitifs 2025 s'établissent comme suit :

AR Prefecture

016-211601505-20250407-2025_02_013-DE
Reçu le 18/04/2025

BUDGET PRINCIPAL :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 2 263 294,44 €
- Recettes : 2 263 294,44 €

Section d'investissement :

- Dépenses : 1.482.904,52 €
- Recettes : 1.482.904,52 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES PROVISIONS

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 1 832,56 €
- Recettes : 1 832,56 €

Section d'investissement

- Dépenses : 220 648,28 €
- Recettes : 220 648,28 €

Le détail du budget primitif figure sur les tableaux remis à chaque élu lors de cette séance.

Le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** des membres présents ou représentés, les budgets primitifs 2025 du budget principal commune et du budget annexe « lotissement les provisions ».

Affiché le 10/06/2025
Transmis au contrôle de légalité



Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 16/04/2025
Le Maire,
Cédric DUPUY